



LA NATION

Bimensuel de la Ligue vaudoise fondé en 1931

SI QUVA FATA SINANT

Fr. 3.50 / Abonnement annuel: 85.- / étudiants: 37.-

Premier regard sur la loi sur les communes

Une révision complète de la loi sur les communes est en consultation jusqu'au 31 mars. Le Conseil d'Etat défend la «réforme d'envergure» d'une loi entrée en vigueur en 1956. Bien qu'elle ait connu trente-six modifications, il insiste lourdement dans son rapport explicatif sur le prétendu décalage qu'il y aurait désormais entre le Canton d'alors et celui d'aujourd'hui.

Le Gouvernement prétend y dépeindre la commune vaudoise de 2030 ou 2040. Dans un Canton à près d'un million d'habitants, les tâches attendues des communes seront «toujours plus importantes». Entre Infrastructures, police des constructions, aménagement du territoire et attentes d'une population de plus en plus revendicatrice, les «défis» qui se présenteront à elles mettraient leur autonomie à rude épreuve. Seules des communes disposant «des outils et des ressources nécessaires» seraient à même de demeurer réellement autonomes.

Comment se doteront-elles de ces outils? Par la contrainte. Le Conseil d'Etat veut imposer aux communes

de pouvoir compter sur une administration professionnelle. Chaque commune devra disposer d'un secrétaire municipal, d'un boursier et d'un service de l'urbanisme – ou les mutualiser dans un «pôle administratif au service de plusieurs communes». La loi fixera le pourcentage du taux d'activité minimal de chacun des membres de ces noyaux d'administrations communales.

Chaque Municipalité devra établir et publier un programme de législation. Le département en fixera le contenu minimal. Le Gouvernement déplore que «dans les plus petites communes, l'administration communale se limite parfois à une gestion des affaires courantes». Par ce programme, les Municipalités devront, de législation en législation, se pencher sur l'intercommunalité comme moyen de mener leurs politiques publiques et «respectivement examiner dans quelle mesure une fusion peut être envisagée». Les communes de moins de 3'000 habitants sont explicitement en ligne de mire.

L'un des buts avoués de la réforme est de pousser les petites communes

à la fusion. Contrairement à la loi actuelle, le projet répète le mandat que la Constitution donne à l'Etat d'encourager les fusions de communes¹. Le premier paragraphe du rapport contient cette phrase: «Aujourd'hui, le Canton de Vaud comprend (encore) 300 communes pour 850'000 habitants.» Cet emploi dédaigneux de la parenthèse est assez ridicule dans un document officiel. Il donne malgré tout le ton du projet.

La réforme est fondamentalement étatiste. L'idée sous-jacente au concept de «taille critique» est que la couverture du Canton en services publics devrait être parfaitement homogène et égalitaire. Qu'il s'agisse de politique scolaire ou de façonner les communes, la rengaine n'a fait que s'amplifier en cinquante ans. Il faudrait que la même offre soit simultanément proposée à tous les Vaudois. Et surtout avec un niveau de finesse procédurale permettant d'éloigner l'ombre du Tribunal cantonal.

Le Conseil d'Etat présente cette dynamique comme nécessaire au nom d'une prétendue inéluctable complexification de la société. On ne peut évidemment la contester. Mais on peut aussi s'en prendre à ses causes et refuser la fuite en avant. Les besoins en services communaux d'urbanisme répondent aussi à une administration cantonale tatillonne mettant des mois à arbitrer les divergences entre ses services. Les interminables formulaires d'annonces de manifestation POCA-MA pourraient servir à autre chose qu'à anticiper les décibels diffusés à la soirée annuelle du FC Prévonloup.

Et que dire de l'obsession de la croissance démographique, exigeante en personnel et créatrice de nouveaux problèmes?

Le Canton est divers: dans son histoire, ses paysages, son économie. Cette diversité ne disparaîtra pas. Lausanne aura toujours son opéra, ses toxicomanes et ses pendulaires. La gare de Vufflens-la-Ville sera toujours trop loin du village. Les Clées seront toujours belles – et donc au cœur de l'attention du Service des monuments historiques – et au fond d'un vallon. Toutes les politiques publiques inscrites dans un programme de législation ne feront jamais qu'émauser ces différences matérielles.

En revanche, à force d'oublier que les communes sont des communautés humaines avant d'être des processus administratifs, le Conseil d'Etat leur fait encore plus perdre leur âme. Les conflits interpersonnels s'aggravent; c'est vrai. Et les municipaux sont las de jouer les arbitres. Mais dans des communes à 3'000 habitants, encore plus anonymes, les derniers scrupules des habitants à déposer une plainte ou une opposition s'envoleront définitivement.

En cas de votation, «Des communes fortes dans un Canton fort» sera très probablement le slogan des partisans du projet. Ne devrait-ce pas plutôt être «des communes alourdies dans un Canton obèse»?

Félicien Monnier

¹ Art. 78 avant-projet de loi sur les communes et art. 115 Constitution du Canton de Vaud.

Certains trésors, dont Steinlen

La Fondation de l'Hermitage expose une partie de la collection constituée par Oscar Ghez, présentée naguère au Petit-Palais de Genève. Cette exposition est fort intéressante.

On y voit les peintures d'artistes célèbres, un Manet, un Renoir, quatre Vallotton (dont un chef-d'œuvre, *La Toilette*), des Maurice Denis, plusieurs Caillebotte, des Luce, des Steinlen (nous y reviendrons). On y découvre aussi beaucoup de toiles de peintres moins connus, voire inconnus. Une partie de celles-ci aurait pu rester dans l'ombre de l'oubli, à notre avis peu compétent il est vrai. Bien d'autres, en revanche, remettent en lumière des petits maîtres trop négligés. C'est d'ailleurs un des intérêts de cette exposition que de nous faire réfléchir à la difficile question: qu'est-ce qu'une peinture de haute qualité? Qu'est-ce qui la différencie du médiocre? La justesse du trait? La plénitude et l'équilibre de la composition? L'harmonie de couleurs, dans la gradation ou le contraste? Tout cela ensemble? Ou

encore ce je-ne-sais-quoi d'indicible qui est la touche d'un grand talent, voire du génie?

Oscar Ghez aimait beaucoup Steinlen, qu'il a abondamment collectionné. On admire à l'Hermitage quarante-sept créations du grand Vaudois devenu Parisien, huiles, pastels, dessins, gravures, affiches. Les chats y prennent bien sûr une belle part, du félin voluptueusement couché à la glorieuse *Apothéose des chats à Montmartre*. On pardonne à Steinlen sa tendance gauchisante qui inspire certains tableaux, car c'est un artiste de premier ordre. Ses affiches sont célèbres. Or dans le reste de son œuvre, il parvient à conjuguer l'effet direct du graphisme avec la subtilité du dessin et des teintes, et avec un pouvoir d'évocation très fort, une poésie très prenante. Ses amoureux dans la pénombre sont aussi adorables que ses chats.

J.-F. Cavin

Trésors du Petit-Palais de Genève, jusqu'au 1^{er} juin 2025.

À stratégie facultative, programme obligatoire

«A nouveau, la loi sur les communes ne peut guère forcer les membres des Municipalités à se réunir autour des visions stratégiques et à mener des politiques publiques à long terme. En revanche elle peut insuffler cette envie en rendant les programmes de législation obligatoire.» (Rapport explicatif à l'avant-projet de loi sur les communes, p. 8, ad. Art. 14 «Programme de législation»)

Le Conseil d'Etat peut utiliser les mots qu'il veut. Rendre obliga-

toire l'adoption d'un programme de législation revient à imposer une vision stratégique, qui plus est lorsque la trame en est décidée par le Château. Cela suscitera surtout, dans nos petites Municipalités, une course à l'échalotte vers l'inutile fausse bonne idée, dispendieuse en temps et en argent public. Le dynamisme démocratique aura bon dos.

Fé. M.

Le projet de nouvelle loi sur les communes: *La Nation* suivra le dossier
Abonnez-vous: www.ligue-vaudoise.ch/nation

La Guerre du Haut Pays

Nous avons demandé à notre ami Edouard Hediger un résumé du discours qu'il a prononcé à l'occasion de la cérémonie de l'Indépendance vaudoise organisée par la Société vaudoise des officiers

Sous prétexte de l'incident de Thierrens du 25 janvier 1798, les troupes françaises entrent en Pays de Vaud pour soutenir la révolution proclamée la veille sur la place de la Palud et avec le dessein de marcher sur Berne, d'y renverser le gouvernement et d'établir en Suisse un régime révolutionnaire. «Le ridicule empire bernois doit s'écrouler», disait le général Brune dans sa proclamation.

Ce n'est pourtant qu'à la fin de février, après la convocation des milices vaudoises, que les Français disposent d'assez de troupes pour prendre Berne, Morat et Fribourg. Il faut dire que les Vaudois mirent peu d'empressement à répondre à l'appel. Ils viennent d'être frappés d'un lourd impôt de guerre et le bruit court qu'après avoir servi contre Berne, ils seraient envoyés contre l'Angleterre. Dans une lettre du 17 février, Brune exprime sa déception: «Je croyais tous les Vaudois en armes, et j'ai toutes les peines à organiser 4000 hommes.»

Il était pourtant prévenu. Quelques jours auparavant, l'ambassadeur français en Suisse lui écrit: «La lance du Mars vaudois n'a pas le don des miracles.» Aussi, pour stimuler le recrutement, les proclamations enthousiastes ne suffisent pas. On menace que si dans les vingt-quatre heures tous les hommes que les communes doivent fournir pour leurs contingents ne se sont pas présentés à leur poste, leurs biens seront séquestrés et mis à la disposition de la nation vaudoise. Tant bien que mal, on réunit à peu près les 4000 hommes nécessaires et, début mars, les Français marchent sur Berne où la République tente de se défendre le 5 mars, avec un succès tactique important à Neuenegg, rendu inutile par la défaite stratégique du Grauholz qui précipite la chute de l'ancien régime le même jour.

Si ces deux batailles ont fait date, une autre un peu oubliée a eu lieu dans les marches du pays. A l'extrême sud du Canton, le colonel de Tscharnier, gouverneur d'Aigle, reçoit pour mission de garder le Pays d'Enhaut et les Ormonts avec 1500 hommes pour permettre de prendre les Français à revers par le Chablais et la Riviera. Celui-ci se trouvait dans un état d'infériorité numérique manifeste, mais il avait pour lui, un terrain favorable, et la neige abondante qui rendait les chemins presque impraticables pour un adversaire montant de la plaine. Il avait aussi les sympathies de la plus grande partie de la population.

Il faut dire qu'aux confins des territoires bernois, les Ormonans ont toujours joui d'une grande liberté, loin des regards de Leurs Excellences. Mais ils n'ont pas pour autant été oubliés. Consciente de l'importance de pacifier un passage obligé reliant ses territoires, Berne s'est attaché à choyer les Ormonans en les affranchissant, par exemple, des droits de dîme. Considérant que le gouvernement bernois n'avait pas démerité dans l'administration du pays

et voyant les idées révolutionnaires avec la plus grande suspicion, les Ormonans s'allient donc volontiers aux troupes bernoises.

Mais le plan de Tscharnier est éventé et les ordres interceptés par l'ennemi. Le général Brune envoie la troupe à Aigle, avec une brigade d'infanterie française et des bataillons vaudois, dans le dessein contraire, celui d'occuper les Ormonts, de franchir le col du Pillon et de descendre en pays bernois par l'Oberland. Le 4 mars, une colonne monte en direction du Sépey, une autre doit attaquer du côté des Diablerets, en passant par Gryon et le col de la Croix.

C'est cette seconde colonne que commande Gabriel Forneret, un Suisse de Romainmôtier, officier de carrière, engagé d'abord en Hollande puis au service de la Sardaigne avant d'être nommé lieutenant-colonel dans l'armée d'Helvétie. Le jeune officier, neveu du premier président de l'assemblée provisoire de la République lémanique, est la personne toute trouvée pour commander le bataillon de 1700 Français, Vaudois et Valaisans composé pour l'occasion.

La colonne part de Bex en début d'après-midi, atteint Gryon encore enneigé, puis entame l'ascension du col de la Croix dans la haute neige et l'obscurité. La montée est difficile. Un des guides se trompe de chemin et finit lynché par la troupe. Des hommes meurent de froid et d'épuisement. La troupe bivouaque au milieu de la nuit à l'alpage de Taveyenne, en brûlant une partie des chalets pour faire du feu.

Le 5 mars, la colonne franchit le col de la Croix vers 6h du matin alors qu'il fait encore nuit, elle s'engage entre les congères dans la descente en direction des Diablerets. Quelques centaines de mètres en dessous du col, au chalet de Tréhadèze, une centaine d'Ormonans auxquels s'est jointe une compagnie de carabiniers bernois sont retranchés derrière un rempart de sapins abattus. Ils canardent les soldats de Forneret qui, incapables de se déployer à leur avantage dans la forêt, tentent de riposter à la baïonnette dans la haute neige. Après trois heures de combat, Forneret est grièvement blessé par une balle. La troupe décapitée et dispersée décide de se replier, ce qu'elle fera péniblement sous le feu des Ormonans et des Bernois.

Forneret est transporté sur une civière par ses hommes pendant plusieurs heures, jusqu'à la cure de Gryon. Il y décède le lendemain dans la matinée et son corps est descendu à Bex où il sera enterré avec les honneurs républicains au pied de l'arbre de la liberté. Le régiment Forneret a perdu 400 tués et 300 blessés dont beaucoup meurent de froid pendant la nuit qui suit.

Malheureusement, l'euphorie de la victoire des Ormonans sur le bataillon Forneret est de courte durée: face aux effectifs des troupes françaises de la première colonne venue depuis Aigle, la troupe de 700 hommes commandée par le gouverneur Tscharnier ne fait pas le poids lors des combats au Sépey et malgré la résistance courageuse d'Ormonans bien retranchés à la Forclaz.

Ils doivent capituler sous la menace d'un incendie général allumé par les Français.

Informé de la situation autour de la capitale, convaincu qu'il ne recevra pas l'aide qu'il demande et malgré les plaintes des carabiniers du Simmental qui l'accusent de trahison, Tscharnier évacue ses troupes dans le désordre par le col des Mosses. Les Ormonts capitulent, le 5 mars, au moment même où l'ancien régime vit ses dernières heures.

Les Français exigent le désarmement complet et immédiat des Ormonts. Aux habitants, le général Chastel écrit:

«Citoyens, Un Monstre [Le gouverneur Tscharnier] est parvenu à vous armer contre la République française en nous représentant comme des Brigands échappés de la France et accourus en Helvétie pour y porter la mort, le pillage, le vol et l'incendie. [...] Ce Brigand a eu la cruelle jouissance de vous précipiter dans un abîme épouvantable. Conduits par ce Bourgeois de Berne, vous êtes devenus les ennemis des braves qui voulaient briser vos chaînes et garantir votre indépendance. Vous avez assassiné des militaires dont il n'est pas un seul qui n'ait versé des larmes amères en répandant le sang des Suisses armés pour la cause de l'Oligarchie. Oui! n'en doutez pas un seul instant, nous n'avons jamais vu en vous que des enfants égarés, que des Républicains doivent chérir par respect pour la mémoire de Guillaume Tell. [...] Mais il demeure parmi vous quelques insensés qui entretiennent votre haine contre nous. C'est par une entière soumission que vous pouvez obtenir de la toute-puissante Nation

française l'oubli généreux de vos torts. Si l'on oppose la moindre résistance à l'exécution du présent ordre, les Instigateurs et tous ceux qui auront pris les armes seront punis de mort.»

Si la bataille des Ormonts n'a pas fait date dans les livres d'histoire, elle a profondément déchiré une vallée où des pères ont tiré sur leurs enfants, à l'image du capitaine Pittet, commandant de la milice ormonanche et de ses deux fils enrôlés malgré eux dans les rangs des Lémaniques.

Des morts ormonans nous n'avons malheureusement plus de trace, les registres paroissiaux ayant été brûlés en 1866. Si contrairement à Neuenegg ou au Grauholz, aucun obélisque en granite n'a été élevé en leur mémoire, Charles-Ferdinand Ramuz leur a écrit un monument littéraire en 1915: *La guerre dans le Haut-Pays*. Il y dépeint une vallée tirillée par les idées nouvelles qui dérangent les tenants de la tradition et surtout l'idylle amoureuse entre Félicie, la fille du modéré Jean Bonzon, et David, le fils du réactionnaire Josias-Emmanuel Aviolat. Le roman sera adapté en 1999 par Francis Reusser et sélectionné aux Oscars dans la catégorie du meilleur film en langue étrangère. Marion Cotillard y incarne la jeune Félicie.

Nous voulons croire la Révolution vaudoise spontanée et festive sur la place de la Palud mais n'oublions pas que certains Vaudois en ont vécu les excès dans leur chair et dans leur âme.

Edouard Hediger
Historien de la Société
vaudoise des officiers

Civilisations et cultures

La civilisation et la culture peuvent être difficiles à définir précisément. Régis Debray, dans *Civilisation, comment nous sommes devenus américains*, propose quelques éléments.

Une civilisation se déploie dans l'espace et la longévité. La géographie est son tremplin, elle établit des routes et fait des petits. Elle agit et mène des guerres d'invasion ou de colonisation.

Une culture voit un port d'attache dans sa géographie. Elle demeure solitaire. Elle réagit et mène des guerres défensives ou de libération.

La civilisation est à la culture ce que l'empire est au royaume.

Une civilisation s'enracine dans une culture, mais il lui faut une ambition, un grand rêve. Elle a besoin d'autres cultures qui formeront des enclaves, avant-postes ou relais. Elle aura ses variantes locales. La civilisation prend des accents différents en fonction des endroits. Les cultures dominées peuvent aussi tenter de réaffirmer quelques spécificités en réaction.

Une force militaire ne suffit pas à une civilisation. Il faut un imaginaire pour enflammer les cœurs, un entrepôt pour remplir les ventres et un magistère pour occuper l'esprit. Une forme de pensée en plus d'une force de frappe. Une civilisation a gagné quand on ne se pose plus de questions, quand elle peut se retirer sans cesser d'irradier.

Le rôle des religions est complexe à préciser, mais sans aucun doute important.

Quelques dangers existent pour une civilisation. Notamment le nombre trop grand d'imitateurs qui la pousse à la sur-extension, au risque de succomber à la démesure. Les civilisations tendent aussi à devenir douillettes et à déléguer aux Barbares la défense de la périphérie, jusqu'à ce que ceux-ci se retournent contre le centre.

Deux modèles peuvent exister face à une nouvelle civilisation qui s'impose. Celui d'Hérode, qui, par souci d'efficacité, s'inscrit dans le conformisme vis-à-vis de la nouvelle civilisation pour en tirer quelques avantages. Et celui des zélotes, qui par souci d'intégrité se replie sur la tradition de l'ancienne culture, avec une tendance sacrificielle. Les deux modèles ont raison ensemble – là est le tragique. Il faudrait avoir des intellectuels hérodiens avec un caractère de zélotes.

Enfin, une civilisation finit toujours par mourir, mais sans disparaître entièrement. Ce qu'elle peut transmettre à ce moment-là est important. Ces cadences sont aussi des effervescences, telle la Vienne de 1870-1930, capitale d'un empire mourant mais cœur de la culture et des sciences. Mais l'être humain peine à penser ainsi, car il aime les catastrophes plus que les érosions.

Benjamin Ansermet

Le progrès et le Progrès

Tout être, dans la mesure même de son imperfection, est gros d'un progrès possible. S'il est inanimé, ses progrès requièrent un intervenant extérieur. S'il est vivant, il progresse spontanément : le bouton de rose aspire plus que tout à devenir une fleur épanouie. Soulignons que le progrès de la rose est limité, sans même parler des impondérables météorologiques, par sa nature même : une rose ne peut être plus rose que les roses ; aucun arbre ne va jusqu'au ciel, à part le chêne de Booz endormi.

Tout au contraire, le Progrès – avec une majuscule et toujours au singulier –, est illimité. Ce n'est pas le progrès de ceci ou de cela. C'est le progrès en soi. Pour ceux qui y croient, c'est un mouvement d'ensemble engagé dès les débuts du monde, un flux inarrêtable qui emporte la société, l'humanité, le cosmos tout entier vers son accomplissement. Le mouvement peut ralentir, subir des contrecoups, voire des retours en arrière, mais la direction générale, donnée dès l'origine et une fois pour toutes, ne change pas. Et cette direction est bonne : demain sera nécessairement mieux qu'aujourd'hui, même si cela ne saute pas immédiatement aux yeux.

Cette foi dans une amélioration continue du monde provient peut-être du sentiment de maîtrise croissante que nous inspirent les progrès techniques, peut-être aussi du désir obscur de se débarrasser d'un présent insatisfaisant que nous ne saisissons plus, peut-être enfin, plus profondément, d'un souvenir laïcisé de la conception chrétienne, linéaire, de l'histoire du salut des peuples.

Sous la houle incessante du Progrès, tout est toujours provisoire, précaire, changeant. L'être résistant cède la place au *devenir* fluide, la stabilité au mouvement, l'enracinement à la glissade, la réflexion au rabâchage militant, le débat contradictoire à la dénonciation des *fake news*, la liberté à la conformité. Les rythmes naturels s'accroissent au rythme frénétique du Progrès. Sous leur apparence de permanence et de solidité, les doctrines, les institutions, les définitions mêmes ne sont que des illusions paresseuses qui nous empêchent de reconnaître l'immense écoulement de toute chose. L'expérience ne nous est d'aucune utilité. Le passé a fait son temps. L'histoire n'est qu'un réservoir

d'anecdotes sans signification pour l'avenir.

Puisque le Progrès nous est imposé et qu'on y va de toute façon, nos paroles et nos actes perdent leurs raisons d'être. Ils ne font qu'accompagner symboliquement une Histoire qui n'a pas besoin de nous pour se faire. Dès lors, dire et faire n'importe quoi, porté par une émotion plus ou moins prophétique, par le désir de faire son numéro ou pour se placer en vue des prochaines élections, n'est pas grave, même en politique. D'où ces propositions progressistes ouvertement irresponsables sur le désarmement de la police, la suppression de l'armée, la légalisation de toutes les drogues, le passage à la semaine de 38 heures ou l'impossibilité métaphysique d'un racisme à l'égard des Blancs.

Au-delà de ces absurdités périphériques, quelle est la fin finale du Progrès ? Quel est le but ultime qui inspire les discours et les actions des progres-

sistes, la Cause qu'ils se sont choisie et qui promet de faire le bonheur de l'humanité ?

Au siècle dernier, ce fut la société communiste, sans classes, sinon sans *nomenklatura*, ou le Reich de mille ans, sous la conduite d'une race supérieure venue du Nord. Aujourd'hui, c'est le jardin transhumaniste des futurs immortels cryogénisés ou le champ de ruines intersectionnelles du wokisme. Pour la gauche actuelle, le Progrès irait plutôt du côté de la cité administrative universelle avec sa rationalité, son pouvoir centralisé et ses caméras omniprésentes.

Ce qui est sûr, c'est que, quel que soit le Progrès imaginé, il bafoue les libertés individuelles et collectives, casse les souverainetés protectrices, mine les institutions traditionnelles, rejette les cultures particulières. Mais comme c'est le Progrès, ce ne sont que des « accidents de l'Histoire » !

Les progressistes peinent à prouver que le Progrès est un progrès.

Olivier Delacrétaz

On nous écrit : Ordre et liberté

Dans sa livraison du 7 février dernier, La Nation publie un article de M. Colin Schmutz. Vous permettrez au soussigné de ne pas partager pleinement les positions exprimées.

D'abord, M. Schmutz, en prenant le soin de ne pas arrondir les angles, écrit que « le libéralisme pêche dans ses fondements en postulant que l'ordre naîtra de la liberté des hommes, alors que c'est l'inverse ». Si la liberté ne génère pas l'ordre – la Terreur, fruit d'une liberté débridée, en est l'illustration –, l'ordre n'enfante pas la liberté, non plus ; les exemples foisonnent. Que l'on se souvienne de l'insurrection polonaise de 1830 écrasée (déjà !) par les Russes ; il en résulta la fin des libertés polonaises consacrée par le mot célèbre du général Sébastiani, en 1831, « l'ordre règne à Varsovie ».

En réalité, liberté et ordre ne sont pas fruit l'un de l'autre mais consubstantiels. Si l'on prend la peine d'y réfléchir, il n'y a pas de libertés solides sans ordre – sans qu'une autorité puisse imposer leur respect – comme il n'y a pas d'ordre sans liberté – l'homme privé de celle-ci finit par s'en prendre à celui-là.

M. Schmutz n'a ni plus raison ni plus tort que le libéralisme qu'il pourfend.

Ensuite, votre collaborateur déduit de la citation du Dr libéral Jacques-André Haury – « dans un régime libéral, la loi n'a pas à créer les mœurs, mais à s'y conformer » – que ce principe rendrait les libéraux tributaires de l'esprit du temps.

Lorsqu'il est librement adopté, l'ordre juridique est la consécration de valeurs fondamentales partagées par la communauté qu'il régit. Il organise – et rend, généralement, supportable – la vie en société. Le propre des régimes dictatoriaux est, au contraire, justement d'imposer des valeurs que la société ne reconnaît pas comme légitimes. Ces derniers veulent, en résumé, changer l'Homme (son comportement, sa façon de penser, etc.) par décret ; bref, transformer le pays en un

vaste camp de rééducation.

Ni la société ni les individus ne sont figés. Dans la durée, l'ordre juridique n'est respecté que s'il apparaît légitime. Il ne le sera que s'il constate d'abord puis prend en compte l'évolution des valeurs fondamentales de la société. Pour s'en convaincre, il suffit de relire l'adresse des 221 présentée au roi Charles X par Royer-Collard juste avant la Révolution de juillet : tout y est !

Dans ce domaine, il n'est de bonne politique ni dans la sclérose, ni – ou peut-être encore moins – dans l'anticipation. En matière de prise en compte de l'évolution des valeurs fondamentales d'une société, la lenteur du processus législatif est une bénédiction. Il épargne bien des errances résultant de modes passagères ou de funestes revendications de minorités plus bruyantes que représentatives. « Le temps est un grand maître, il règle bien des choses » comme le constatait déjà Corneille.

Ce ne sont donc pas les libéraux qui sont tributaires de l'esprit du temps ; c'est la paix sociale. Elle repose sur une prise en compte lente, réfléchie – osons le mot, sage – de l'esprit du temps par notre ordre juridique.

Philippe Leuba

PS : notre collaborateur précisera sa pensée dans le prochain numéro.

LA NATION

Rédaction
Jean-Blaise Rochat / Frédéric Monnier

Edition
Ligue vaudoise
Pl. Grand-Saint-Jean 1 / 1003 Lausanne

Tél. 021 312 19 14 (de 8h à 10h)

courrier@ligue-vaudoise.ch
www.ligue-vaudoise.ch

IBAN : CH09 0900 0000 1000 4772 4

ICM Imprimerie Carrara Morges

Boualem Sansal, la France et l'Algérie

La dernière rentrée littéraire en France a été africaine : le Renaudot pour le franco-rwandais Gaël Faye (*Jacaranda*) et surtout le Goncourt attribué au franco-algérien Kamel Daoud pour *Houris*, roman centré sur la décennie noire (1992-2002), années de guerre civile en Algérie. Au cours des nombreux entretiens qui ont suivi l'événement, Kamel Daoud a fait cette touchante déclaration : « J'étais dans une famille qui ne parlait pas le français, qui ne lisait pas, et le seul endroit où j'avais une île à moi tout seul, une île de milliardaire, c'était la langue française. »

Dans *Le français, parlons-en!* Boualem Sansal dit lui aussi son amour pour la langue française, dans un texte vivifiant et passionné où l'humour le dispute à la consternation, face à la dégradation et au mépris dont elle est l'objet dans l'usage quotidien, dans l'enseignement. Pour lui, le français est la langue de la liberté, celle qui donne accès à la civilisation universelle : « En matière de grandeur, la langue est la clé, elle est magique, elle ouvre toutes les portes, de la terre et du ciel, elle est la pierre philosophale qui révèle, nomme, exalte, enclenche le processus de libération qui mène à la sagesse et à l'éternelle jouvence. » Le français ! Que faire de ce « butin de guerre », selon la célèbre expression de Kateb Yacine, à la fin de la Guerre d'Algérie ? L'actuel pouvoir issu du FNL a honte de sa francophonie comme d'une maladie vénérienne ; il refuse l'héritage et s'applique laborieusement à éradiquer une langue implantée depuis bientôt deux siècles, au profit de l'arabe et de l'anglais *globish*. La guerre d'indépendance avait été menée par des élites francophones. Les archives officielles de la période coloniale et au-delà sont en français, langue encore vivante dans

la rue, dans la presse, dans la littérature, dans les échanges. L'Algérie qui a chassé la France a du mal à la quitter.

Bien que récent binational, Boualem Sansal fait figure de sans-papier de la littérature, à cause du divorce perpétuel de ses deux patries. L'enfant non désiré du couple maudit a été arrêté à l'aéroport d'Alger le 16 novembre dernier et détenu depuis par un régime schizophrénique et agressif qui survit par la corruption, et tire sa légitimité d'une rente mémorielle à vie. Boualem Sansal, homme doux et triste, prévoit le monde de demain : « C'est à la fois l'Océania de *Big Brother* (1984) l'Abistan de *Big Eye* (2084), la Corée du Nord des Kim et la Nouvelle Algérie de *Big Tebboune* (2024) où j'habite encore dans un état d'invisibilité avancé. Dans ces pays, le malheur n'existe pas par décret, on l'appelle bonheur et le tour est joué. L'homme heureux ne se révolte pas. Contre qui le ferait-il ? »

Il est difficile de comprendre la naïveté de l'auteur des lignes ci-dessus qui s'est jeté dans la gueule du loup au moment où la tension persistante entre les deux Etats était exacerbée par les déclarations du président français au sujet du Sahara occidental. Les nombreuses pétitions internationales pour demander la libération de Sansal ne font qu'attiser la haine irrationnelle du gouvernement algérien qui y voit « une affaire scabreuse visant à mobiliser contre l'Algérie ». Malheur à ce prisonnier d'opinion otage d'une dictature cynique, mal défendu par une France impuissante livrée aux errements du macronisme finissant.

Jean-Blaise Rochat

Référence : Boualem Sansal, *Le français, parlons-en!* Les Editions du Cerf, 2024, 187 p.

L'immense écoulement de toute chose.

Lire et relire Simon Leys

Les idées des autres, idiosyncratiquement compilées pour l'amusement des lecteurs oisifs: ainsi s'intitule un recueil de citations publié par Simon Leys en 2005, réédité l'année dernière en livre de poche.

Simon Leys? C'est le nom de plume d'un écrivain et professeur belge, Pierre Ryckmans (1935-2014), issu de la haute bourgeoisie de Malines. Celui-ci l'emprunta à Victor Segalen, auteur du roman *René Leys* écrit à Pékin en 1913. Par un tour de passe-passe biblique, *Pierre* redevint *Simon*.

Relisant ce choix de citations, nous regrettons de n'avoir jamais consacré trois soirées du Camp de Valeyres à discuter l'œuvre de Simon Leys, dont nous avons apprécié le livre *Orwell ou l'horreur de la politique*.

En 1955, Ryckmans, membre d'une délégation d'étudiants belges invités par la branche chinoise de l'Union internationale des étudiants, tomba amoureux de la Chine en un mois. A son retour en Belgique, il se mit à apprendre le chinois et retourna plus tard en Chine. Il épousa une Chinoise dont il eut quatre enfants.

En 1971, alors qu'une vague de maoïsme mondain submergeait les intellectuels parisiens, Simon Leys fit paraître *Les habits neufs du président Mao*, suivi de quatre autres essais sur la Chine, dont le deuxième, *Ombres chinoises*, vient aussi d'être réédité. Se fondant sur ce qu'il avait vu et entendu en Chine, il montra que *la Révolution culturelle* (1966-1976) ne préluait pas au paradis, mais qu'elle illustrait un totalitarisme dévastateur. Le grand timonier Mao ne tenait la barre qu'en direction de la terreur et des massacres. Leys fut proscrit par les intellectuels. Certains le considéraient comme un agent de la CIA. L'Université française le tint à distance. Plus tard, Leys pensa que le maoïsme avait presque anéanti la Chine. Le pays, après 1976, avec l'économie socialiste de marché et un nationalisme agressif, peinait à se remettre du *Grand Bond en avant*, et n'avait pas renoué avec Confucius dont Leys avait traduit les *Entretiens*.

Aujourd'hui encore, selon le sinologue suisse Jean-François Billeter, la Chine est une superpuissance amnésique, *trois fois muette*, sur son présent, son passé récent et son histoire.

Sinologue, traducteur éminent, calligraphe, peintre de vocation, essayiste raffiné, polémiste, amateur de mers lointaines et de navigation, Leys s'exila en Australie où il enseigna aux universités de Canberra et Sydney. En plus du français, il maîtrisait le chinois, l'anglais, et aussi le latin et le grec. Il ne renia jamais sa *belgitude*. Il fut même jugé digne de succéder à Georges Simenon sur un fauteuil de l'Académie royale de Belgique.

Leys ne défendait aucune cause politique; il ne soutenait aucun parti. La politique lui faisait horreur, comme à Orwell. Il se proclama toute sa vie catholique traditionnel. Il aimait la vérité, fut un exemple de vertu intellectuelle et de précision. Il pensait que le réel existe en dehors et indépendamment de notre esprit. La vérité préexiste à sa quête. Nous avons la capacité de l'appréhender, même si nous nous trompons souvent et échouons parfois à la découvrir. Le but est d'exprimer le réel, de le faire coïncider avec des mots justes, qui conviennent à ce qui est. Il écrit dans *Le Studio de l'inutilité: Accrochez-vous à la réalité. Si vous pouviez absolument saisir ne fût-ce qu'un fragment de réalité, si modeste soit-il, dans son irréductibilité concrète et singulière, vous prendriez appui sur le solide terrain du vrai*.

En outre, nous pouvons communiquer des vérités à autrui; les hommes ne sont pas des individus encapsulés dans leur subjectivité. Leys admet l'universalité de la nature humaine. L'humanité est une; ses modalités d'expression sont fort diverses. En dépit du péril jaune ou de la terreur rouge, les Chinois sont des hommes. La cordée occidentale et la cordée chinoise gravissent la même montagne par des voies opposées, mais elles se joignent au sommet.

* * *

Récemment, en trois articles, nous avons parlé de la démocratie. Il nous a

fallu plus de vingt mille signes. Tirant profit des citations recueillies par Leys, nous trouvons à l'article *démocratie*, deux réflexions concises.

D'abord C. S. Lewis: *L'égalité (en dehors des mathématiques) est une notion purement sociale. Elle ne concerne l'homme qu'en tant qu'animal politique et économique. Elle n'a pas de place dans le monde de l'esprit. La beauté n'est pas démocratique, la vertu n'est pas démocratique, la vérité n'est pas démocratique. La démocratie politique est condamnée si elle s'efforce d'étendre l'exigence d'égalité à ces sphères plus élevées. La démocratie éthique, intellectuelle et esthétique est quelque chose de fatal. Une éducation vraiment démocratique – c'est-à-dire qui saura préserver*

la démocratie – doit être implacablement aristocratique, audacieusement élitiste.

Et Simone Weil: *un ancien exemple de décision démocratique: la demande populaire de libérer Barabbas, et de crucifier Jésus.*

Nous avons beau nous donner de la peine, d'autres font mieux que nous...

Jacques Perrin

Signalons deux livres ayant servi de fondement à notre article: *Simon Leys, vivre dans la vérité et aimer les crapauds*, de Jérôme Michel, Michalon 2023 et *Simon Leys, navigateur entre les mondes*, splendide biographie signée Philippe Paquet, avec un beau portrait de Leys en couverture, Gallimard 2016.

Chronique sportive

Les skieurs suisses ont réalisé une véritable razzia sur les médailles lors des récents championnats du monde de ski alpin à Saalbach (Autriche).

Dans l'épreuve du combiné par équipes masculin, les Helvètes ont gagné les trois médailles. Cette nouvelle compétition réunit deux athlètes, qui courent chacun une manche dans sa discipline, à savoir la descente et le slalom.

Associé au descendeur grison Stefan Rogentin, le slalomeur vaudois Marc Ro-

chat a obtenu une magnifique médaille de bronze, sa première récompense à ce niveau de compétition. Il a aussi réussi le troisième temps de la manche de slalom.

Né en 1992, fils de Jean-Philippe et Camilla, Marc Rochat est actif en Coupe du monde de ski depuis 2015, et il a réalisé sa meilleure saison l'hiver passé. Il n'a pas été épargné par les blessures, et cette médaille vient récompenser son talent, son courage et sa patience. Bravo à lui.

AR

Le retour du péril jeune

Nous avons déjà parlé ici de M. Elon Musk et de son étonnante capacité à transformer le Bien en Mal. Nous avons montré comment sa voiture électrique, autrefois instrument de rédemption des pauvres pécheurs climatiques que nous sommes, est devenue depuis le début de cette année un objet d'opprobre sur lequel on appose honteusement un autocollant implorant le pardon des dieux, des cieus et de nos semblables (dans un ordre croissant d'importance). Mais

LE COIN DU RONCHON

la puissance méphistophélique du milliardaire américain ne s'arrête pas à l'écomobilité et nous assistons en ce moment à la remise en question d'une autre de nos certitudes.

Vous vous souvenez certainement de ce que nous ont répété depuis plusieurs décennies les personnes et les institutions chargées de forger notre connaissance du Bien et du Mal: *les jeunes sont notre avenir, ils construisent le monde de demain, ils ont des choses à nous dire et leurs valeurs sont inspirantes. Les jeunes doivent davantage pouvoir s'exprimer, il faut leur donner plus de place dans les processus politiques et écouter les demandes qui émanent des parlements de jeunes, car leur innocence est un gage d'innovation et les visions qu'ils expriment sont plus modernes et plus fraîches que celles des vieux barbons ennuyeux qui dirigent notre monde!*

Or voilà que M. Elon Musk a décidé de suivre cette voie. A peine nommé à la tête de son Ministère de l'Efficacité gouvernementale (De-

partment Of Government Efficiency, DOGE), il a engagé une poignée de jeunes ingénieurs (*bardés de diplômés*) pour faire le ménage dans les vastes méandres des administrations fédérales américaines. Et ils le font sans ménagement, avec la fougue *décoiffante* des jeunes d'aujourd'hui. *Ils ne savent pas que c'est impossible, alors ils le font!* Depuis janvier, ils ont coupé, tranché, taillé, et d'innombrables fonctionnaires sont partis.

Dans les médias du Vieux Continent, c'est la consternation. On découvre que *les jeunes* ne correspondent plus à l'image que s'en faisaient les vieux barbons (assis sur la route avec des pancartes mal écrites, rêvant d'obtenir plus tard un poste père dans une administration). Alors on rétro-pédale, on vire de bord, on relègue le jeunisme au rang des vieilles lunes. On parle d'Elon Musk et de sa «bande de jeunes», en s'alarmant du passé trouble et des fréquentations douteuses de certains d'entre eux (oubliez la bienveillante expression «erreurs de jeunesse»). Surtout, on souligne que ces geeks n'ont «aucune expérience dans l'administration». Comment ces freluquets même pas secs derrière les oreilles et qui ne connaissent rien de la vraie vie pourraient-ils proposer quelque chose d'acceptable? A des postes importants, *innocence* rime avec *inconscience*.

Le 12 mars prochain, les Chambres fédérales éliront un nouveau conseiller fédéral. Deux candidats sont en lice, un Saint-Gallois de 57 ans et un Zougois de 61 ans. Pour une fois, peut-être, nous échapperons aux jérémiades médiatiques sur l'absence de *jeunes talents*.

La future jonction autoroutière, en adéquation avec le concept d'accessibilité du projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM), prévoyait une couverture végétalisée intégrée au paysage et de nombreux aménagements en faveur des adeptes de la mobilité active, piétons et cyclistes en tête. En s'y opposant, l'exécutif communal chavannois renvoie aux calendes grecques une solution qui aurait non seulement permis de faciliter les déplacements quotidiens dans l'Ouest lausannois, mais contribué aussi à réduire les bouchons, responsables d'une part importante de la pollution atmosphérique générée par le trafic routier. C'est tout le paradoxe d'une vision binaire qui n'a de cesse d'opposer mobilités douces et infrastructures routières, comme si les deux ne pouvaient pas coexister dans une planification réfléchie du territoire.

Fabio Bonavita, in *Lausanne Cités*, 5-6-février 2025

Entretiens du mercredi

Prochains rendez-vous:

26 février: **Élites et pouvoir dans les grandes villes suisses (1890-2020).**
Avec le Pr. André Mach et Pedro Araujo.

5 mars: **Pas d'entretien.**

12 mars: **La nouvelle loi sur les communes.**
Avec M. Félicien Monnier, président de la Ligue vaudoise

Place du Grand-Saint-Jean 1 à Lausanne, à 20h.
www.ligue-vaudoise.ch/mercredis